



Cityscoot candidat à l'appel d'offres de la Mairie de Paris sur les scooters électriques en libre-service

Le leader européen, né à Paris, remet sa candidature à la Mairie de Paris pour offrir une vision innovante, inclusive et durable de la mobilité urbaine.

Depuis 2016, les Parisiennes et Parisiens disposent avec Cityscoot de la plus importante flotte de deux roues électriques – 3 650 sur l'ensemble de la zone – et d'une expérience de mobilité optimale dans la capitale. Aujourd'hui, ce sont 250 000 utilisateurs qui profitent du service et ont déjà effectué plus de 15 millions de trajets décarbonés en ville.

Afin d'assurer un haut niveau de qualité de service concernant les deux-roues électriques partagés, la Ville de Paris a lancé un appel d'offres le 13 décembre dernier, une décision que Cityscoot a toujours appelé de ses vœux. **Améliorer la mobilité à Paris et s'intégrer durablement dans la ville est au cœur de la mission de Cityscoot, tout en réduisant la pollution de l'air et sonore.**

Acteur historique à Paris, le leader s'engage sur **un plan d'action global sur plusieurs volets : environnemental, social, sociétal et territorial**. Il profite de l'occasion pour présenter sa vision et ses orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

1. Exigence environnementale

La responsabilité environnementale est au cœur de la démarche de Cityscoot. Dès 2016, le scooter proposé est le plus robuste et le plus durable du marché, fabriqué en Europe. Une politique responsable de gestion de la flotte qui permet d'avoir comme objectif de conserver les scooters pendant **10 ans, soit un engagement unique sur le marché : actuellement 98% de la flotte initiale est toujours en service.**

Au cours de la période 2022-2026, Cityscoot se donne pour objectif de maintenir sa flotte en prenant des engagements précis basés **sur l'analyse du cycle de vie de son scooter**. Pour ce faire, dès 2022 Cityscoot s'engage à allonger la durée de vie de ses pièces de 60% et de reconditionner ou recycler 100% des batteries.

L'engagement climatique passe également par la logistique. Dès 2023, Cityscoot aura recours à au moins 50% de transporteurs labellisés «Objectifs CO2» et se fixe comme objectif de réaliser 20% des recharges par l'intermédiaire de mobilités douces (vélos-cargos).

Cityscoot travaille avec un fournisseur d'électricité 100% renouvelable pour le chargement des batteries et la flotte de véhicules de rechargement est, elle aussi, 100% électrique. Le

leader étudie la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques permettant d'auto-consommer 20% de l'électricité produite d'ici la fin de cette année.

2. Exigence sociétale et sociale

Tant vis-à-vis des utilisateurs que de ses employés, Cityscoot s'est toujours engagé.

Sur le plan social, **Cityscoot est reconnu pour avoir recruté 100% de ses effectifs en CDI, soit plus de 300 personnes.** L'internalisation des effectifs Cityscoot (versus la sous-traitance) est une vraie particularité dans le secteur du free floating. Cet engagement de Cityscoot en faveur de ses employés a d'ailleurs construit l'identité de l'équipe.

Du point de vue de la sécurité, l'opérateur procède à la vérification minutieuse des nouveaux utilisateurs, leur propose des initiations gratuites à la conduite - plus de 10000 personnes en ont déjà profité - et limite la vivacité des scooters. Des communications pédagogiques sont faites de façon régulière sur les bonnes pratiques et risques encourus.

3. Exigence de l'égalité

Aujourd'hui, Cityscoot travaille à réduire davantage les inégalités d'accès à la mobilité partagée. Pour l'égalité entre hommes et femmes, l'acteur collabore avec l'Institut Gustave Eiffel sur **un grand plan « Les Parisiennes en Cityscoot »** afin d'identifier les leviers d'appropriation du deux-roues par les femmes, dans une logique de recherche fondamentale en vue d'accroître la part de femmes qui circulent en deux-roues.

Cityscoot est à l'initiative d'un programme de sensibilisation sur la question du harcèlement de rue. Pour **lutter contre ce fléau, la startup intégrera bientôt un bouton « alerte harcèlement » dans l'application.**

Cityscoot s'engage également au travers d'alternatives pour faciliter les usages sur l'application et sur le véhicule, comme par exemple la mise en place d'une béquille latérale pour rendre plus facile l'accès au scooter et réduire le poids au moment de la prise en main. Par ailleurs, Cityscoot a créé un comité d'innovation sociétale avec plusieurs utilisateurs en situation de handicap qui participent aux réflexions pour améliorer l'accessibilité aux produits et réinventer l'offre.

4. Exigence territoriale

Cityscoot contribue à inventer la mobilité urbaine du futur au service de la qualité de vie des habitants. La société travaille depuis le début main dans la main avec la Ville de Paris afin de développer une mobilité agile s'intégrant parfaitement dans l'espace urbain et respectant toutes les règles de l'espace public qui est un bien commun essentiel. Chaque jour, Cityscoot contribue à l'équilibre territorial grâce à la meilleure disponibilité et au meilleur taux de rotation du marché, et en donnant accès à un service de transport y compris dans les zones les moins desservies. **Le service permet de renforcer le maillage du territoire et d'assurer une mobilité sereine pour tous.**

Cityscoot multiplie les communications à destination de ses usagers au sujet des règles de stationnement en s'adaptant à la nouvelle régulation de l'espace public, grâce notamment à de nouveaux mécanismes d'incitations qui s'appliqueront dès début 2022. Au-delà des incitations au respect citoyen, Cityscoot responsabilise ses utilisateurs en répercutant tous les procès-verbaux et les mises en fourrière aux concernés, une méthode qui a permis de voir les infractions décroître sensiblement.

Fort de son expérience et de la ferveur des Parisiennes et Parisiens, Cityscoot est heureux de répondre à l'appel d'offres de la Mairie de Paris pour contribuer à la construction de la ville de demain avec une mobilité propre et efficace pour tous. À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, Cityscoot proposera sa flotte au Comité d'Organisation pour contribuer à sa façon au rayonnement mondial de la ville.

À propos de Cityscoot

Créé en mars 2014, Cityscoot a lancé son service à Paris (juin 2016), Nice (février 2018), Milan (janvier 2019) et Bordeaux (septembre 2021). Avec près de 400 salariés recrutés en CDI en quatre ans. Cityscoot est aujourd'hui l'une des start-up françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Plus d'informations sur www.cityscoot.eu

Contacts presse

Emilie Zagozda - emilie.zagozda@gen-g.com - 06 49 75 43 58
Claire Delzescaux - claire.delzescaux@gen-g.com - 07 60 72 87 11